



Bulletin d'adhésion — année

AMAP des Paniers Crocusien · association loi 1901 · Maison des associations, 260 rue du Conjon, 14400 Crouay · amap.panierscrocusiens@gmail.com · 06 51 11 53 22

Un bulletin par foyer. Écrivez le courriel très lisiblement : c'est par lui que passent l'ouverture des commandes et les deux rappels avant la clôture.

Nom Prénom

Second adulte du foyer (facultatif)

Adresse

Code postal Commune

Téléphone Autre

Courriel

☐ J'accepte que mon numéro de téléphone figure sur la liste papier consultable en distribution.

La cotisation

10 € pour l'année, par foyer. Elle couvre les frais de fonctionnement de l'association, et rien d'autre : l'AMAP ne prend aucune marge sur les produits.

☐ Espèces ☐ Chèque à l'ordre de l'AMAP des Paniers Crocusien · Montant versé €

Ce à quoi vous vous engagez

☐ J'ai pris connaissance du règlement intérieur et je l'accepte.

☐ Je sais que l'AMAP repose sur ses adhérents, et je participe à la tenue des distributions à tour de rôle.

☐ Je règle mes commandes **directement au producteur**, un chèque par producteur : l'association n'intervient jamais dans cette relation.

Vos données

Vos coordonnées ne servent qu'à la vie de l'association — liste de diffusion, compte AmapJ, liste papier si vous l'avez acceptée. Elles ne sont ni vendues ni transmises à personne. Écrivez-nous pour les consulter ou les faire effacer.

☐ J'accepte d'être photographié en distribution et que ces photos paraissent sur les pages de l'AMAP.
(Facultatif : un refus ne change rien.)

Fait à le · Signature

Où déposer ce bulletin — dans la boîte aux lettres de l'AMAP, à la Maison des associations, 260 rue du Conjon à Crouay. Prévenez-nous quand vous l'y déposez, nous prendrons contact avec vous.

Cadre réservé à l'association — Reçu le par · Cotisation encaissée ☐ ·
Liste de diffusion ☐ · Compte AmapJ ☐

Comment ça se passe, une fois adhérent

Les commandes ouvrent le **15 du mois** pour le mois suivant, sur le site AmapJ — s1.amapj.fr/p/crouay. Vous choisissez ce que vous voulez, chez les producteurs que vous voulez : il n'y a pas de panier imposé, et rien ne vous oblige à commander tous les mois.

Elles se ferment le dernier samedi du mois. Deux courriels vous le rappellent, à sept jours puis à trois jours. Passé cette date, les fermes savent exactement quoi produire — c'est tout l'intérêt du système, et c'est pourquoi la clôture ne se rattrape pas.

Le retrait a lieu le **mercredi de 18 h à 18 h 30**, à la Maison des associations. La distribution est tenue par les adhérents eux-mêmes : c'est ce qui remplace la marge d'un commerce.

Le paiement se fait en début de mois, directement au producteur, un chèque par producteur.

Ce qu'est une AMAP

Une **Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne** est un engagement réciproque : des habitants s'engagent à commander, des producteurs s'engagent à produire. Chacun sait sur quoi compter, et il n'y a personne entre le champ et la table.

La nôtre est née en **mars 2020**, à la demande de plusieurs agriculteurs de Crouay qui cherchaient à faire connaître leurs produits aux habitants de la commune. Elle fonctionne depuis grâce à ses adhérents, entièrement bénévolement.

Une question avant de vous décider ?

Écrivez à amap.panierscrousiens@gmail.com, ou appelez le 06 51 11 53 22 en laissant un message. L'accès à AmapJ est réservé aux adhérents, mais nous avons des **identifiants d'essai** qui permettent de voir les produits et leurs prix pendant les périodes de commande : demandez-les.